

2^{ème} année de Capacité en Droit CONVOCAION AUX EXAMENS DE MAI – JUIN 2019

AVIS FAISANT OFFICE DE CONVOCAION
Ne peuvent se présenter aux examens
que les étudiants ayant effectué leur inscription pédagogique au Centre audiovisuel

Il n'y a pas d'inscription particulière pour se présenter aux examens
Les épreuves se déroulent au Centre René Cassin (17, rue Saint Hippolyte 75013 Paris)
Métro : Glacière ou Gobelins

Vous devez vous présenter une demi-heure avant le début des épreuves écrites

- Présentez vous avec votre carte d'étudiant(e) universitaire.
- Tout étudiant rentré dans l'amphi et dont le nom a été identifié ne pourra ressortir dans l'immédiat.
- Dès l'épreuve commencée, les sorties sont autorisées après 1heure pour les épreuves de 3h.
- Les étudiants n'utiliseront que le papier fourni lors de l'épreuve.
- Les étudiants sont priés d'éteindre leur portable et de le mettre dans leur cartable laissé dans l'allée de l'amphi.

Les étudiants doivent indiquer lisiblement sur la copie, dans la partie réservée à cet effet, leur nom et prénom et indiquer leur numéro d'étudiant.

A la fin de chaque épreuve, l'étudiant doit rendre sa copie après avoir collé le coin relatif à son nom (pour rendre la copie anonyme) et il doit signer la liste d'émargement.

EPREUVES ECRITES

Filière « Administration » :

DROIT FISCAL	Jeudi 16 Mai	De 9h30 à 12h30	Amphi 2
DROIT ADMINISTRATIF	Vendredi 17 Mai	de 14h30 à 17h30	Amphi 2

Filière « Carrières judiciaires » :

DROIT PENAL	Jeudi 16 Mai	De 9h30 à 12h30	Amphi 2
PROCEDURE CIVILE	Vendredi 17 Mai	de 9h30 à 12h30	Amphi 2

Filière « Entreprises » :

DROIT FISCAL	Jeudi 16 Mai	De 9h30 à 12h30	Amphi 2
DROIT COMMERCIAL	Vendredi 17 Mai	de 9h30 à 12h30	Amphi 2
DROIT SOCIAL	Vendredi 17 Mai	de 14h30 à 17h30	Amphi 2

Aucun document n'est autorisé

RAPPEL : Toute défaillance à une matière fait obstacle à la validation de vos examens.

Des dispositions particulières seront prises en ce qui concerne les étudiants en situation de handicap auxquels il est demandé de se faire connaître au secrétariat

avant le 8 Avril 2019 à l'adresse suivante : aurelien.vazeux@univ-paris1.fr

Les oraux pour les étudiants admissibles aux écrits auront lieu SOUS RESERVE DE MODIFICATION le Mardi 11 Juin et le Mercredi 12 Juin 2019

RESULTATS : Les résultats seront communiqués le **28 Mai 2019**